

■ **Fondation protestante Arc-en-Ville**, à Genève, CH-660-0294985-9, construire et administrer un bâtiment à la rue de Carouge 35, etc. (FOSC du 13.09.2004, p. 7). Les pouvoirs de Canalon Agnès, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. de Haller Olivier, membre du conseil, nommé président, signe désormais collectivement à deux, sans autre restriction. Dubois Philippe, membre du conseil, nommé vice-président, continue à signer collectivement à deux, avec le président. Foehr André, membre du conseil, jusqu'ici président, signe désormais collectivement à deux, avec le président. Anderegg Alain, de et à Genève, est membre du conseil avec signature collective à deux, avec le président.
Journal no 13596 du 10.11.2005
(03106724 / CH-660.0.294.985-9)